



19 janvier 2017

AVIS À LA POPULATION

Projet de rénovation du Centre récréatif Jean-Guy Houle

Lors de la rencontre d'information publique du 22 septembre 2016, le projet de rénovation du centre récréatif a été présenté aux personnes présentes. Lors de la présentation du 22 septembre et de l'adoption du Plan triennal d'immobilisation le 19 décembre dernier, l'évaluation des coûts était de 640 000 \$. Suite à l'ouverture des soumissions transmises par les neuf (9) entrepreneurs, nous avons eu une bonne surprise concernant le prix des travaux. La plus basse soumission conforme étant à 513 900 \$. Nous avons revu le dossier à la baisse pour l'établir à 595 000 \$ incluant les frais d'architecture, d'ingénierie et les taxes. Le tout représente une économie de 45 000 \$ sur le projet tel que planifié au départ.

Le projet consiste à rénover le centre, refaire le revêtement extérieur et l'isolation, ajouter de la fenestration, ajouter de la ventilation, faire une salle multifonctionnelle dans une partie de l'ancienne salle de quilles et un nouvel espace de rangement. Le revêtement du sol et les plafonds seront également refaits. La scène sera agrandie afin de pouvoir faire des spectacles.

L'objectif est maintenant de compléter les travaux pour l'ouverture du service d'animation estivale, soit au plus tard le 23 juin 2017.

Le financement du projet sera le suivant :

✓ Subvention obtenue (50% des dépenses admissibles)	290 000 \$
✓ Règlement d'emprunt sur 15 ans	125 000 \$
✓ Surplus accumulés disponibles	180 000 \$

Le projet demeure sujet à l'approbation de la population selon les étapes suivantes :

Séance extraordinaire du conseil municipal pour l'adoption du règlement d'emprunt de 125 000 \$

Une séance extraordinaire du conseil municipal aura lieu le **mardi le 24 janvier 2017, à 19 h, au Centre communautaire Charles-Henri-Lapointe** afin d'adopter le règlement d'emprunt de 125 000 \$.

Lors de cette séance, les citoyens pourront poser des questions concernant le projet.

Ouverture d'un registre pour les personnes qui s'opposent au règlement d'emprunt

Suite à l'adoption du règlement, **les citoyens qui s'opposent** à ce que la municipalité emprunte la somme de 125 000 \$, afin de réaliser les rénovations, **pourront signer un registre afin de demander un référendum** sur le projet. Le registre se tiendra le **mardi, 31 janvier 2017, de 9 h à 19 h, au premier étage de l'hôtel de ville, 200 rue Principale.**

Pour qu'il y ait référendum, un minimum de 189 signatures doit être enregistré.

Jacques Taillefer
Directeur général

Un fleuve, une rivière, un village



— ans d'histoire —

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

1667-2017

Festival de pêche AUX PETITS POISSONS DES CHENAUX

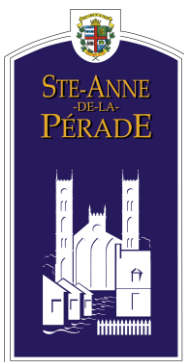


SOIRÉE SPÉCIALE 350^e AVEC ÉRIC MASSON

Samedi 11 février 2017

Spectacle à 20 h à la place Hydro-Québec
et feux d'artifice à 21 h 30

Entrée gratuite, bar disponible sur place



rythme **100.1**
Mauricie

PROMUTUEL
ASSURANCE

Geneviève Magier
photographe



Desjardins
Caisse du Sud Des Chenaux



Patrick Lavallée